

## Des travaux soutenus par les contrats ruraux



**Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région, a donné leurs chèques à Valérie Palmer, maire de Dampierre et Anne Grignon, maire de Lévis-Saint-Nom.**

Fin novembre, Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région, a profité de son passage au château de la Madeleine pour remettre officiellement de gros chèques à trois communes, dont Dampierre-en-Yvelines (lire ci-contre).

### Lévis-Saint-Nom

Plusieurs travaux sont prévus dans la commune de Lévis-Saint-Nom. « Avec la nouvelle formule du contrat rural, nous n'avons plus qu'un interlocuteur, le Département ou la Région, mais tout le monde participe. En plus, nous ne sommes plus obligés d'avoir comme avant trois projets. Nous ne pouvons en avoir qu'un ou au contraire, comme nous aujourd'hui, plusieurs petits », apprécie le maire Anne Grignon.

La municipalité a ainsi prévu une grosse rénovation de la mairie (été 2020), de la salle polyvalente (éclairage, parquet...), des travaux d'entretien à l'école (stores, fenêtres...) et l'extension

du cimetière. L'enfouissement des réseaux est en cours. Le chantier durera jusqu'en 2020.

### Saint-Rémy-lès-Chevreuse

La ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est dotée à travers ce contrat rural d'une subvention d'1 million d'euros, répartie sur trois opérations.

Il s'agit d'abord de la construction d'un centre de loisirs, soutenue par la Région à hauteur de 500 000 euros dans le cadre de l'aménagement et la revitalisation du centre-ville mais aussi des écoles alentours (Jean-Moulin, Jean-Jaurès et Saint-Exupéry).

Puis de la construction d'un restaurant scolaire, très attendue après qu'un incendie ait forcé son déplacement dans un bâtiment provisoire et non adapté. La Région apporte 350 000 euros.

Enfin, la construction d'un relais d'assistante maternelle est soutenue par la Région à hauteur de 150 000 euros.

Toutes les Nouvelles 18/12/2019